

Législature 2020-2025  
Désignation au sein des commissions

---

Vu l'article 10 de la loi sur l'administration des Communes du 13 avril 1984

Vu les articles 79 et suivants du règlement du Conseil municipal, en particulier l'art. 81, al. 2

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 19 octobre 2021

## A DESIGNE

Par 23 pour et 1 abstention (24 votants)

le Conseiller municipal suivant pour faire partie des commissions permanentes constituées en son sein :

Commissions	Nouvelle titulaire (titre, prénom, nom)	Ancienne titulaire (titre, prénom, nom)
Mobilité et Infrastructures (MI)	Monsieur François Jesus (membre)	Madame Catherine Dupasquier
Culture et Espaces publics (CEP)	Monsieur François Jesus (membre)	Madame Aude Echard
Sociale et Vie associative (SVA)	Monsieur François Jesus (membre)	Monsieur Maxime Cabot

Le Secrétaire  
du Conseil municipal

Lionel-Pierre Rossini

Le Président  
du Conseil municipal

Guillaume Zufferey